
4 novembre 2003
Original: anglais

TABLES RONDES DU SMSI

SOMMAIRE

- 1 Dates et heures des tables rondes
- 2 Directives à l'intention des participants
- 3 Thèmes des tables rondes
- 4 Organisation des tables rondes

Contact

Abdelkrim Boussaid
Union internationale des télécommunications
Place des Nations CH-1211 Genève 20 Suisse
Tél.: +41 22 730 5900 Fax: +41 22 730 6393
e-mail: Boussaid@itu.int

1 Dates et heures des tables rondes

Trois tables rondes se tiendront parallèlement aux séances plénières, comme suit:

1	10 décembre	17 heures - 19 heures	Créer des opportunités numériques
2	11 décembre	11 heures - 13 heures	Diversité dans le cyberspace
3	11 décembre	15 heures - 17 heures	Les TIC, outil au service des objectifs de développement du millénaire

2 Directives à l'intention des participants

Rédigées à l'intention des Présidents, des animateurs et des participants, les présentes directives complètent l'information générale pertinente donnée à l'Annexe 2 du document Projet de structure de la phase de Genève du Sommet mondial sur la société de l'information qu'a approuvé le PrepCom-3.

1 Les tables rondes sont structurées autour d'un thème principal: "Une société de l'information pour tous: perspectives et enjeux". Trois des tables rondes traiteront d'un ensemble de sujets connexes, tandis que la quatrième aura un caractère plus général.

2 Le titre et le thème de chaque table ronde sont destinés à donner une orientation, le but étant de bien cibler le débat et d'en garantir la cohérence.

3 Les tables rondes visent à stimuler un débat interactif en permettant que soient soulevées, dans le cadre du thème principal, des questions de politique générale concernant la société de l'information.

4 Les communications devraient de préférence se conclure par des propositions politiques, de sorte que le débat puisse déboucher sur des suggestions/propositions de suivi du Sommet, ce qui permettrait d'entreprendre la préparation de la deuxième phase qui se tiendra à Tunis.

5 A l'invitation du Président du Sommet, un chef d'Etat ou de gouvernement présidera chacune des tables rondes. Le rôle du Président est de conduire les débats, et de veiller à une bonne gestion du temps disponible.

6 Chaque table ronde sera animée par une personnalité éminente qui contribuera à maintenir la continuité et l'interactivité des débats. Les animateurs seront nommés par le Secrétaire général du Sommet.

7 Le rôle des animateurs est d'animer les tables rondes, en résumant les points essentiels qu'auront abordés les chefs d'Etat ou de gouvernement dans leurs communications et en soumettant aux participants questions et problèmes.

8 Après que le Président aura formulé ses remarques liminaires, l'animateur invitera les chefs d'Etat et de gouvernement à présenter brièvement, s'ils le souhaitent, leurs observations initiales. Ensuite, il en résumera les points essentiels et invitera les participants à procéder à un échange de vues, compte tenu du fait qu'il n'y aura pas de temps de prévu pour des communications officielles ou des déclarations préparées.

9 Les participants sont priés de planifier leur intervention selon la séquence suivante:

•	Remarques liminaires du Président	3 minutes
•	Remarques liminaires de l'animateur	3 minutes
•	Observations initiales des chefs d'Etat et de gouvernement	3 minutes chacun
•	Débat entre les participants	60 minutes
•	Résumé et remarques finales de l'animateur	3 minutes
•	Conclusion et remerciements du Président	1 minute

10 L'interprétation sera assurée dans les langues officielles du Sommet: anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe. Un participant peut s'exprimer dans toute autre langue pour autant qu'il en fasse assurer l'interprétation dans une des langues du Sommet; dans pareil cas, le Secrétariat exécutif du SMSI doit être informé avant le 30 novembre dernier délai.

11 Les débats des tables rondes seront diffusés dans une salle auxiliaire qui sera ouverte aux médias. Ces débats seront également diffusés sur l'Internet et à la télévision.

12 Chaque chef d'Etat ou de gouvernement - ou à défaut chaque chef de délégation - participant à une table ronde pourra être accompagné de deux conseillers. Les autres participants pourront être accompagnés d'un conseiller chacun. Dans les salles où auront lieu les tables rondes, il n'y aura pas de sièges pour le public, lequel sera invité à suivre les débats dans la salle auxiliaire située dans la Halle 2 de Palexpo.

3 Thèmes des tables rondes

Les tables rondes sont organisées autour du thème général: "Une société de l'information pour tous: perspectives et enjeux". On trouvera ci-après, à titre indicatif, une liste des thèmes dont les présidents et les animateurs se serviront pour diriger les débats.

Table ronde 1: Créer des opportunités numériques

L'établissement d'un système de communication moderne, fiable et efficace est considéré comme fondamental pour créer des opportunités numériques. La table ronde sera axée sur les questions d'accès, de financement et d'établissement de partenariats:

- **Connectivité:** Une société de l'information pour tous est édifée sur des infrastructures d'information et de communication modernes et largement répandues. Que faudrait-il faire pour attirer les investissements et favoriser l'expansion des réseaux et des services? Quels sont les rôles respectifs des Etats, du secteur privé, de la société civile?
- **Solidarité numérique:** Toute stratégie de développement doit tenir compte des questions de financement et de collecte de fonds. Quels sont les mécanismes adéquats qui étayent concrètement le développement des réseaux, des services et des applications dans les zones mal desservies? Plusieurs options de financement ont été suggérées, en particulier l'instauration de fonds de solidarité numérique novateurs, une utilisation plus efficace des mécanismes existants et/ou une plus grande implication du secteur privé pour satisfaire les besoins de ces populations. Quelle est la solution ou quelles sont les solutions qui permettront le mieux de réduire la fracture numérique?

- **Accès universel et intégration sociale:** La persistance des inégalités crée des obstacles qui limitent l'édification d'une société de l'information inclusive. Les TIC peuvent être perçues comme faisant obstacle à l'intégration sociale en raison des problèmes d'accès. L'accès aux télécommunications et à l'Internet est la pierre angulaire de la société de l'information. On ne pourra parler d'inclusion numérique que lorsque tous les habitants de la planète auront accès aux autoroutes de l'information. Qu'entend-on vraiment par accès universel? Comment utiliser au mieux les TIC pour contribuer à surmonter ces obstacles? Quel est le meilleur moyen de garantir l'accès de tous les habitants de la planète? Comment les TIC peuvent-elles aider les utilisateurs des catégories défavorisées? Quels sont les principes directeurs à inclure dans une stratégie d'accès universel pour rendre les chances égales?

Table ronde 2: Perspectives et enjeux: diversité dans le cyberspace

Cette table ronde cherchera à concilier la libre circulation de l'information et la nécessité de préserver la diversité et la sécurité dans un monde numérique:

- **Diversité culturelle et linguistique:** Cette diversité est le reflet des connaissances, des cultures et des traditions. Elle est le patrimoine commun de l'humanité. Si le cyberspace offre d'innombrables possibilités d'interaction entre les peuples, la diversité culturelle et linguistique risque, selon certains, d'être compromise par les technologies de l'information et de la communication. Comment peut-on faire en sorte que la diversité culturelle et linguistique soit respectée dans la société de l'information? Que faut-il faire pour encourager l'élaboration de contenus locaux?
- **Liberté d'expression et propriété des médias:** Les médias jouent un rôle important dans la société de l'information. Avec la mondialisation et la convergence des technologies, l'infrastructure et le contenu sont de plus en plus fournis par un petit nombre de sources dominantes; dans ce contexte, quels principes pourraient le mieux garantir l'indépendance des médias, leur pluralisme et la liberté d'expression?
- **Droit et éthique sur l'Internet:** Le monde numérique est-il un monde sans loi? La cybergouvernance est-elle une nécessité? Dans quelle mesure l'éthique et les valeurs sont-elles menacées par l'utilisation des TIC? Comment trouver un équilibre entre, d'une part, la créativité et la liberté et, d'autre part, la nécessité de tenir compte de l'éthique, des valeurs et des pratiques locales?
- **Compromis entre la sécurité des réseaux et la protection de la sphère privée:** Quelles sont les limites au-delà desquelles la sphère privée est mise à mal par des mesures visant à protéger les réseaux d'information et de communication contre le risque d'attaques et la malveillance? Quel est le meilleur moyen pour les Etats de trouver un équilibre entre la sécurité du réseau et la protection de la sphère privée?

Table ronde 3: Les TIC, outil pour parvenir aux objectifs de développement pour le Millénaire

La technologie est un outil grâce auquel sont refaçonnés l'activité humaine et le marché mondial, ainsi que toute une gamme d'activités en société. Les participants à la table ronde examineront les questions relatives au rôle joué par les TIC dans la réalisation des objectifs de développement pour le Millénaire:

- **Bonne gouvernance:** Les TIC permettent aux Etats d'élaborer de nouveaux modes de fourniture de services et de fournir des informations à leurs citoyens. La démocratie implique la transparence et ne va pas sans une participation efficace des citoyens informés à la prise de décision. Quelles sont les stratégies publiques à envisager pour construire la gouvernance du XXI^e siècle?

- **Renforcement des capacités:** L'éducation et le savoir sont les clés de voûte du développement et de la compétitivité sur le marché mondial. Comment les TIC peuvent-elles servir à élargir l'accès à l'éducation et à la formation? Quelles stratégies sont envisagées pour abaisser les obstacles à l'accès et à l'utilisation des connaissances scientifiques et pour réduire les disparités au niveau du savoir? Quel est le meilleur moyen pour trouver un équilibre entre les droits de propriété intellectuelle et la nécessité d'élargir l'accès au savoir?
- **Les TIC au service du développement durable:** Les TIC peuvent apporter une contribution majeure au développement durable et à la protection de l'environnement. Comment les TIC peuvent-elles être utilisées pour encourager des activités commerciales ou industrielles, susceptibles de ralentir la tendance à la dégradation de l'environnement?
- **Les TIC, catalyseurs de l'innovation dans les services sociaux:** Que peut-on attendre des TIC pour améliorer l'offre de services dans plusieurs domaines (santé, éducation, entre autres) dans les régions mal desservies? Quelles stratégies se révèlent être les plus efficaces pour la fourniture de cyberservices? Les investissements consentis pour la mise en place d'infrastructures correspondantes en justifient-ils le prix?
- **Eradiquer la pauvreté et la faim:** Il n'est pas possible de soulager la pauvreté et la faim sans une croissance économique durable. Les TIC peuvent jouer dans ce domaine un rôle important. Quel est le meilleur moyen d'utiliser les TIC pour aider à promouvoir la croissance économique et à éradiquer la pauvreté et la faim?
- **Cyberstratégies au niveau national et coopération internationale:** Nombreux sont les pays qui formulent ou appliquent déjà au plan national des cyberstratégies comme outil performant visant à atteindre les objectifs de développement pour le Millénaire. Les organisations régionales et mondiales peuvent-elles avoir pour rôle de tirer parti de la coopération internationale pour répondre aux besoins des pays dans la société mondiale de l'information?

4 Organisation des tables rondes (Extraits du document sur la structure proposée pour la phase de Genève du SMSI tels qu'approuvés par le PrepCom-3)

1 Des tables rondes seront organisées pour donner aux chefs d'Etat ou de gouvernement la possibilité de partager leur vision de la société de l'information avec des dirigeants d'organisations intergouvernementales, d'entités de la société civile (ONG) et du secteur privé (Membres des Secteurs de l'UIT, entre autres).

2 Chaque table ronde durera deux heures. Le Secrétaire général du Sommet en fixera le nombre qui ne devra pas dépasser quatre, ainsi que le programme.

3 Les tables rondes seront structurées en fonction d'un thème principal: "une société de l'information pour tous: perspectives et enjeux". Trois des tables rondes traiteront d'un ensemble de sujets connexes tandis que la quatrième aura un caractère plus général.

4 Afin de favoriser l'interactivité entre les participants, chaque table ronde comprendra trente participants maximum: quinze chefs d'Etat ou de gouvernement et quinze responsables d'organisations intergouvernementales, d'entités de la société civile (ONG) et du secteur privé (Membres des Secteurs de l'UIT). Si le nombre de chefs d'Etat ou de gouvernement participant à une table ronde est inférieur à quinze, des chefs de délégation seront invités par le Secrétaire général du Sommet à occuper les places disponibles.

5 Les tables rondes seront présidées par des chefs d'Etat ou de gouvernement, sur l'invitation du Président du Sommet. Les présidents des tables rondes représenteront le Groupe des pays d'Afrique, le Groupe des pays d'Asie, le Groupe des pays d'Europe de l'Est et le Groupe des pays d'Amérique latine.

6 Chaque table ronde sera animée par une personnalité éminente qui aidera les participants à maintenir la continuité et l'interactivité des débats. Les animateurs seront nommés par le Secrétaire général du Sommet, en consultation avec les Etats participants.

7 Chaque chef d'Etat ou de gouvernement participant à une table ronde pourra être accompagné de deux conseillers. Les autres participants pourront être accompagnés d'un conseiller chacun.

8 Les débats des tables rondes seront diffusés dans une salle auxiliaire qui sera ouverte aux médias. Ils seront également diffusés sur Internet et à la télévision.

9 Le Secrétariat exécutif invitera les Etats à inscrire, avant le 15 novembre, leur chef d'Etat ou de gouvernement pour qu'il participe à l'une des tables rondes. Il invitera également les chefs des délégations souhaitant participer aux tables rondes à lui en faire part avant la fin novembre.

10 En sa qualité d'observateur, la Palestine pourra participer à l'une des tables rondes.

11 Le Secrétariat exécutif invitera en outre les organisations intergouvernementales qui sont membres du Comité d'organisation du Sommet de haut niveau (HLSOC) à inscrire avant le 15 novembre leurs Chefs de Secrétariat pour qu'ils participent à l'une des tables rondes. Il appartient au Secrétaire général du Sommet de prendre la décision finale concernant leur participation.

12 Les participants d'entités de la société civile (ONG) et d'entités du secteur privé (Membres des Secteurs de l'UIT) seront désignés selon les procédures administratives de ces entités, en coordination avec le Secrétaire général du Sommet.

13 Les rapports des tables rondes seront annexés au rapport final du Sommet, conformément aux pratiques suivies lors des précédents sommets organisés dans le cadre de l'ONU.

14 Le Secrétariat exécutif transmettra les documents suivants aux participants après leur enregistrement:

- a) Lignes directrices pour les participants: les participants trouveront dans ce document les renseignements sur la conduite des tables rondes et la gestion du temps.
 - b) Sujets des tables rondes: le thème qui sera traité dans le cadre des tables rondes est général. Le Secrétariat exécutif fournira donc, par le biais de ce document, une description de la portée des sujets relevant du thème principal.
-